

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS

Les orientations et le programme d'actions

CALENDRIER D'ÉLABORATION



DIAGNOSTIC



ORIENTATIONS



PROGRAMME D'ACTIONS

CALENDRIER D'APPROBATION



Conseil communautaire 1er passage 26.03.2021



Consultation des communes

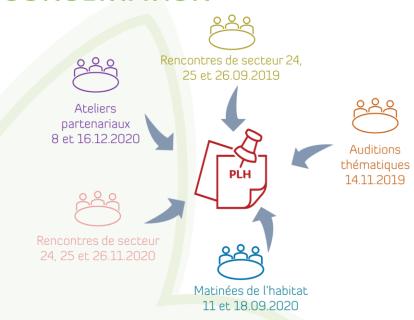
Auril - Mai





Septembre – octobre 2021

LE PROCESSUS DE **CONCERTATION**



Tout au long de l'élaboration du PLH, différents temps d'échanges et de mobilisation des communes et partenaires ont été organisés, conduisant à l'identification de 4 orientations stratégiques pour la politique de l'habitat de la Communauté de Communes Retz-en-Valois :

- 09.2019 Rencontres de secteur : échanges avec les élus par secteur géographique, sur la base du questionnaire en ligne renseigné par chaque commune
- 11.2019 Auditions thématiques : échanges avec les partenaires sur les thématiques de l'habitat privé, l'habitat social et de l'hébergement
- 09.2020 Matinées de l'habitat : étude comparative des interventions possibles l'habitat réalisées par partenaires et différentes SUL thématiques
- 11.2020 Rencontres de secteur : échanges sur les orientations et la territorialisation de la production, et préparation des actions du PLH
- 12.2020 : Ateliers partenariaux : précisions et ajustements avec les partenaires des actions retenues par les élus



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PLH 2022-2027

Amélioration du parc existant

- Améliorer le confort des habitants
- Réduire leurs factures énergétiques Réduire l'impact environnemental du résidentiel
- Améliorer l'attractivité du parc résidentiel
- Accompagner la sortie d'opérations complexes et stratégiques de remobilisation de logements vacants
- Amélioration du parc locatif social

Production maitrisée

- Répondre aux besoins de la population endogène, d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- Organiser la production dans une logique communautaire : limiter les effets de concurrence et renforcer les polarités
- Déployer une politique foncière pour anticiper les besoins de demain



Publics spécifiques

- Développer le parc adapté au vieillissement
- Veiller au maintien d'une offre en hébergement satisfaisante
- Développer une offre locative pour les ménages les plus modestes

Animation de la politique de l'habitat

- Faire "atterrir" la politique de l'habitat : s'assurer de l'accessibilité et de la lisibilité des aides par les habitants et les élus
- Communiquer et valoriser les actions menées
- Observer et analyser les résultats et les évolutions

LE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT RETENU

Le PLH doit préciser les perspectives de développement de l'offre de logements à 6 ans. Il s'agit pour le territoire de projeter un scénario réaliste de l'évolution démographique, s'appuyant notamment sur les perspectives économiques. L'analyse des projets de développement économique à court terme permet d'envisager une évolution du nombre d'emplois plutôt plus favorable que sur la période récente. Néanmoins, les conséquences de la crise sanitaire invitent à rester prudent,

considérant aue des tendances contrastées pourraient se ressentir : augmentation du télétravail et report d'une population francilienne privilégiant le cadre de vie, mais également fragilisation de certains secteurs porteurs d'emplois tels que l'aéroportuaire.

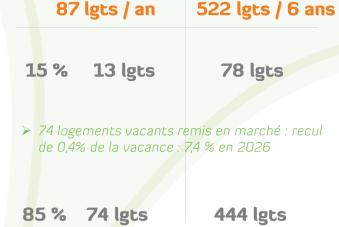


522 lgts / 6 ans

PRODUCTION

conséquent, le démographique retenu est celui d'une stabilisation démographique entre 2022 et 2027, portant le besoin en logements à 87 logements / an:

- 85 % en construction neuve
- 15 % en remobilisation de logements vacants.



LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ENTRE 2022 ET 2027

	RYTHME PASSÉ 2008 - 2017	RYTHME PASSÉ 2012 - 2017	PROJETS ESTIMÉS	OBJECTIFS DE CONSTRUCTION
Forêt de Retz	311	252	238	275
Villers-Cotterêts	284	234	203	235
Hors VC	27	18	35	40
Les Plaines	29	16	22	27
Vallée de l'Aisne	95	63	80	95
Vic-sur-Aisne	14	1	26	26
Hors Vic-sur-Aisne	80	62	64	69
Vallée de l'Ourcq	20	11	31	41
La Ferté-Milon	7	1	31	35
Hors FM	10	10	0	6
Vallée du ru d'Hozier	19	5		7

RETZ EN VALOIS 474 347 371 445

La territorialisation des objectifs de production de logements se traduit par des objectifs chiffrés à l'échelle des 5 secteurs du PLUI et déclinés dans les trois principales communes : Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne.

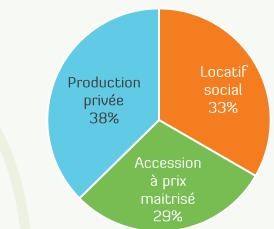
La définition des objectifs de production s'est appuyée sur l'analyse des rythmes de construction passés et sur les projets des communes. Au terme de deux rencontres avec les communes, ces objectifs ont été affinés et validés en conférence des Maires le 19 février 2021.

Sur l'ensemble de la production et au regard des perspectives de développement, la CCRV fixe un objectif de production locative sociale de 33 %, dont au moins 20 % se situera en dehors de Villers-Cotterêts. Au sein de la ville centre également, des objectifs de production par quartier ont été définis, afin de limiter la concentration de logements locatifs sociaux et de favoriser une plus grande mixité sociale.

L'accession à prix maitrisé renvoie à la possibilité pour les ménages de bénéficier d'un Prêt à Taux Zéro lors de leur primo-accession ou à mobiliser un dispositif spécifique de type « Ma Maison dans l'Aisne » ou « PSLA », des logements produits par les bailleurs sociaux et mis en vente sous les prix de marché pour permettre aux ménages modestes d'accéder à la propriété.

Enfin, la CCRV fixe un objectif de hausse de la production privée pour qu'elle représente près de 38 % de la production totale.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR TYPE DE PRODUITS





SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTIONS

ORIENTATIONS	6	ACTIONS	DECLINAISON	NATURE
	OBJECTIF 1	Encourager l'amélioration énergétique des logements		
ORIENTATION 1 AMÉLIORER LE PARC EXISTANT ET LUTTER CONTRE LA VACANCE	ACTION 1.1	Relayer et abonder les dispositifs régionaux et départementaux	Abondement PIG	Poursuite
ACA		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	HDF Pass'Renovation	Poursuite
*	ACTION 1.2	Accompagner tous les ménages dans leurs travaux d'amélioration énergétique	Bonus MaPrimeRénov	Nouvelle
בר ה	ACTION 1.3	Sensibiliser à l'amélioration énergétique	Permanences & Animation	Renforcée
ŽT RI	ACTION 1.4	Elaborer un programme d'intervention avec les bailleurs sociaux		Nouvelle
Ö		Remobiliser 13 logements vacants/an		
ER ER	ACTION 2.1	Identifier, caractériser le parc vacant et prendre contact avec les propriétaires		Nouvelle
ORIENTATION 1 STANT ET LUTTE	ACTION 2.2	Créer une liste d'opportunités et déployer une prime à la sortie de vacance	Primes A/A de 5 000 €	Nouvelle
ATIC T L	ACTION 2.3	Réaliser des diagnostics techniques sur les logements vacants à enjeux	Fiches-accession	Nouvelle
N H	ACTION 2.4	Stimuler l'investissement privé		Nouvelle
TAN	ACTION 2.5	Mobiliser les opérateurs locaux pour des opérations d'acquisitions-améliorations	A/A Bailleurs	Nouvelle
XIS.	ACTION 2.6	Instaurer la taxe sur les logements vacants dans les communes volontaires		Nouvelle
Ω O		Lutter contre les situations d'indécence et d'insalubrité	1	
AR	ACTION 3.1	Informer et former les communes sur leurs responsabilités et les outils existants		Nouvelle
Ë	ACTION 3.2	Accompagner les communes dans le traitement des situations d'indécence		Nouvelle
<u>ж</u> _	OBJECTIF 4	Améliorer la connaissance des copropriétés		
ior	ACTION 4.1	Informer les copropriétaires sur les responsabilités, obligations et aides existantes		Nouvelle
单	ACTION 4.2	Analyser et suivre la situation des copropriétés fragiles		
₹	ACTION 4.2	Accompagner les copropriétés fragiles		Nouvelle
		Déployer une stratégie foncière au service de la stratégie habitat		Nouvelle
器	ACTION 5.1	Organiser une veille sur les secteurs de projets du PLH		Nouvelle
TRIS	ACTION 5.2	Déployer une étude opérationnelle sur le foncier bâti vacant (action 2.1)		Nouvelle
Ą	ACTION 5.3	Accompagner les communes dans le montage opérationnel		Poursuite
Z	ACTION 5.4	Adhérer à un organisme de portage foncier		Nouvelle
Ĕ		Produire 87 logements/an		
ă	ACTION 6.1	Organiser le suivi des objectifs de production du PLH		Poursuite
202	ACTION 6.2 ACTION 6.3	Animer un réseau d'opérateurs Lancer un appel à projets pour développer l'habitat adapté	Habitat partagé	Nouvelle Nouvelle
Ä		Produire 29 logements locatifs sociaux/an	Tradicac parcage	Nouvelle
ź	ACTION 7.1	Organiser le suivi des objectifs de production et de redéploiement de l'offre sociale		Poursuite
R F	ACTION 7.2	Veiller à la diversité de la programmation sociale (loyers et formes urbaines)		Renforcée
nss	ACTION 7.3	Mobiliser les bailleurs sociaux en renouvellement urbain et acquisitions-		Renforcée
2 AS		améliorations		rtern er eee
TATION 2 ASSURER UNE PRODUCTION MAITRISEE	ACTION 7.4	Veiller à la cohérence des programmes de ventes des bailleurs sociaux vis-à-vis de la stratégie habitat		Renforcée
ATI	OBIECTIF 8	Produire 25 logements/an en accession sociale		
	ACTION 8.1	Organiser le suivi des objectifs de production du PLH		Poursuite
ORIEN	ACTION 8.2	Envisager la production de logements via "Ma Maison dans l'Aisne" ou en PSLA		Poursuite
	ACTION 8.3	Communiquer sur le PTZ dans le neuf		Nouvelle
SES ENT	OBJECTIF 9	Développer une offre à destination des seniors	Aldb DIC	NI=II=
ACC EMI	ACTION 9.1	Encourager le maintien à domicile	Abondement PIG Aide adaptation	Nouvelle Nouvelle
R L'.	ACTION 9.2	Développer l'offre de logements adaptés dans le parc locatif	ADALOGIS	Poursuite
ISE SELEC	ACTION 9.3	Développer l'offre à destination des séniors et / ou handicapés		Poursuite
/OR NS I		O Améliorer l'accompagnement social et l'orientation des ménages fragiles		
ORIENTATION 3 FAVORISER L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PUBLICS SPECIFIQUES	ACTION 10.1	Poursuivre l'accompagnement financier des ménages fragiles par le FSL	FSL	Poursuite
EN BLIC	ACTION 10.2	Renforcer l'accompagnement social		Renforcée
	ACTION 10.3 ACTION 10.4	Améliorer le processus d'attributions dans les logements locatifs sociaux Renforcer l'accueil des ménages fragiles dans le parc privé		Nouvelle Renforcée
ITA' MAI		1 Améliorer l'offre d'accueil des gens du voyage		Remortee
	ACTION 11.1	Respecter les attentes du schéma départemental d'accueil des gens du voyage		Poursuite
R I	ACTION 11.2	Mener une réflexion sur le fonctionnement de l'aire d'accueil		Poursuite
		2 Rendre la politique de l'habitat accessible à tous		
A TA	ACTION 12.1	Former et informer les communes, partenaires et artisans		Renforcée
4 KE L BIT	ACTION 12.2	Simplifier l'information et la diffuser aux ménages		Renforcée
ORIENTATION 4 MER ET SUIVRE TIQUE DE L'HAB	ACTION 12.3 ORIFCTIF 1	Maintenir les espaces d'échanges interactifs 3 Echanger et ajuster la politique de l'habitat		Poursuite
AT r su de l	ACTION 13.1	Organiser des rencontres et groupes de travail sur la politique de l'habitat		Nouvelle
EN E	ACTION 13.2	Publier 3 newsletters par an		Nouvelle
ORII ME TIQU	ACTION 13.3	Organiser les instances de pilotage du PLH		Poursuite
ORIENTATION 4 ANIMER ET SUIVRE LA POLITIQUE DE L'HABITAT		4 Observer et évaluer		
₫.	ACTION 14.1 ACTION 14.2	Déployer un observatoire de l'habitat et du foncier Réaliser les bilans annuels et triennaux		Nouvelle
			i e	Poursuite

LE BUDGET

765 400 € SUR 6 ANS

127 567 €/an en moyenne

	2022 - 2027	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ORIENTATION 1	565 500 €	83 000 €	113 000 €	95 500 €	95 500 €	90 500 €	88 000 €
AMÉLIORATION ENERGÉTIQUE							
Permanences habitat et animation	51 000 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €
Cofinancement PIG	144 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
Frais adhésion HDF Pass Rénovation	63 000 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €
Prime adossée à ma Prime Rénov'	90 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
REMOBILISATION LGTS VACANTS							
Prime A/A	150 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Fiches-accession	37 500 €			12 500 €	12 500 €	7 500 €	5 000 €
Aide à l'A/A par les bailleurs sociaux	30 000 €		30 000 €				
ORIENTATION 2	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €
DEVELOPPER L'OFFRE SÉNIORS							
Habitat séniors	30 000 €			30 000 €			
ORIENTATION 3	151 900 €	25 600 €	25 600 €	25 600 €	25 600 €	24 750 €	24 750 €
DEVELOPPER L'OFFRE SÉNIORS							
Prime adaptation PIG	34 000 €	5 950 €	5 950 €	5 950 €	5 950 €	5 100 €	5 100 €
Prime adaptation hors PIG	25 500 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €
ADALOGIS	12 600 €	2 100 €	2 100 €	2 100 €	2 100 €	2 100 €	2 100 €
MÉNAGES FRAGILES							
FSL	79 800 €	13 300 €	13 300 €	13 300 €	13 300 €	13 300 €	13 300 €
ORIENTATION 4	18 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
COMMUNICATION	18 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €

LA SYNTHÈSE PAR BÉNÉFICIAIRE



MÉNAGES ET INVESTISSEURS

BAILLEURS SOCIAUX

BAILLEURS SOCIAUX ET OPÉRATEURS PRIVÉS











265 900 € 36 %

421 500 € 56 %

30 000 € 4 %

30 000 € 4 %

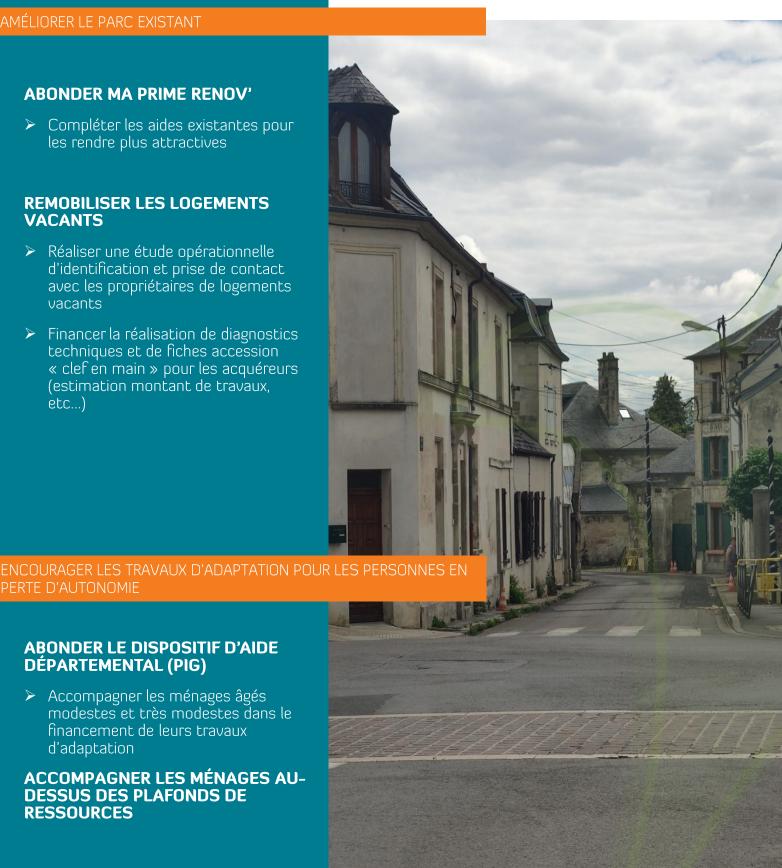
QUELQUES ACTIONS ...

ABONDER MA PRIME RENOV'

Compléter les aides existantes pour les rendre plus attractives

REMOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS

- Réaliser une étude opérationnelle d'identification et prise de contact avec les propriétaires de logements vacants
- Financer la réalisation de diagnostics techniques et de fiches accession « clef en main » pour les acquéreurs (estimation montant de travaux, etc...)



PERTE D'AUTONOMIE

ABONDER LE DISPOSITIF D'AIDE **DÉPARTEMENTAL (PIG)**

Accompagner les ménages âgés modestes et très modestes dans le financement de leurs travaux d'adaptation

ACCOMPAGNER LES MÉNAGES AU-**DESSUS DES PLAFONDS DE RESSOURCES**